

**Jean-Pierre Barbier**  
Président du Département

A l'attention de Mesdames  
et Messieurs les Maires

Grenoble, le - 6 JAN. 2022

Dossier suivi par : Axelle Riaille  
Contact : axelle.riaille@isere.fr - 04 76 00 34 24

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le Département de l'Isère et ses partenaires (interprofession de la filière bois FIBOIS Isère, CAUE de l'Isère) lancent la 22<sup>ème</sup> édition du Prix départemental de la Construction Bois.

Ce concours annuel fait la promotion de la construction bois auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés, des maîtres d'œuvre et des entreprises : il a contribué depuis 2000 à la multiplication des constructions bois de qualité en Isère et à la professionnalisation des acteurs de la filière bois locale.

Coordonné avec les Prix régional et national de la Construction Bois, le Prix départemental permet désormais aux réalisations iséroises d'être mises en lumière au sein d'une plateforme nationale, véritable vitrine et centre de ressources à disposition des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre.

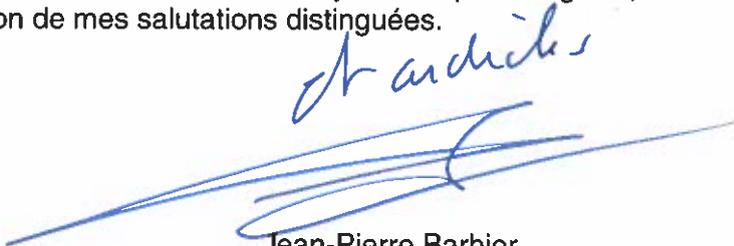
**Je vous invite donc à participer au Prix départemental de la Construction Bois 2022.** Rendez-vous du **3 janvier et jusqu'au 11 mars 2022** sur le site [www.prixnational-boisconstruction.org](http://www.prixnational-boisconstruction.org) pour candidater en un seul dépôt aux Prix départemental, régional et national 2022.

Merci de renvoyer de manière complémentaire le formulaire ci-joint à FIBOIS Isère.

Les lauréats du prix départemental seront sélectionnés en juin 2022 par un jury professionnel, co-présidé par Monsieur Fabien Mulyk, Vice-président en charge de l'agriculture, de la forêt et de la gestion de l'eau, et Madame Christelle Grangeot, Conseillère départementale et Présidente du CAUE de l'Isère.

Enfin l'ensemble des futurs professionnels de la filière bois, apprentis charpentiers et menuisiers, étudiants en maîtrise d'ouvrage et architecture, seront appelés à désigner leur projet lauréat.

Espérant vous compter parmi les candidats 2022, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Jean-Pierre Barbier